

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 OCTOBRE 2017

Monsieur MAGE Yoan a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION MANDAT CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le contrat d'assurance statutaire pour le personnel souscrit pour couvrir ses risques financiers liés à l'indisponibilité physique des agents (maladie...) auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault arrive à son terme.

Le conseil municipal a délibéré pour donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Hérault pour organiser une procédure de mise en concurrence de ces contrats en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque prévoyance

VOTE : 9 OUI

DELIBERATION SUPPRESSION D'EMPLOI – MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'arrêté d'intégration directe de Madame GRASSET Patricia au grade d'adjoint administratif échelle C1 après avis du comité paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'hérault et indique qu'il convient de supprimer le poste d'adjoint technique échelle CI à 17 h 30.

Une délibération a été prise pour supprimer ce poste et modifier le tableau des effectifs de la commune.

VOTE : 9 OUI

HEURES COMPLEMENTAIRES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée délibérante que les agents à temps non complet peuvent être amenés à accomplir des heures complémentaires en fonction des besoins de service.

Compte tenu de la mise en place du multiservices/agence postale et de la surcharge de travail au secrétariat des heures complémentaires seront attribuées à l'adjoint technique effectuant 5 heures hebdomadaires et l'adjoint administratif effectuant 20 heures hebdomadaires

VOTE : 9 OUI

CADEAUX PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 24 novembre 2016 concernant l'octroi de cadeaux de fin d'année au personnel communal.

Il sollicite de la part du conseil municipal une délibération de principe autorisant l'engagement de dépenses concernant les cadeaux pour un départ à la retraite ou événements importants et fixant les montants.

VOTE : 9 OUI

DIVERS

Monsieur le Maire donne le compte rendu des travaux effectués au multiservices et agence postale communale ainsi que la mise au point de l'ouverture

A la demande de Monsieur le Maire, le conseil municipal a accepté que le Souvenir Français s'occupe bénévolement de la rénovation du monument aux morts, la commune prenant en charge les fournitures.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Poste demande des informations complémentaires pour l'organisation de leur tournée de distribution; le dossier sera confié à Monsieur Vincent GRASSET qui le suit depuis le début.

PRESENTS : MILHAU Jean-Marie, CULIOLI Jean-Marc, DEPAULE Michel, LEFEBVRE Serge, MAGE Yoan, PETIT Xavier, POUX Patrice

ABSENTS EXCUSES : CODOU Roch (pouvoir CULIOLI Jean-Marc) GRASSET Vincent (pouvoir POUX Patrice)

ABSENT : JOUGLA Alexandre

Prades/Vernazobre, le 20 octobre 2017

LE MAIRE,

Jean-Marie MILHAU

